

AVIS SUR LES TARIFS DE TRANSPORT HORS NORMES (S-3)

EN VIGUEUR LE 2 JANVIER 2025

COLONNE I		COLONNE II
Art.	Description	Taux (\$)
1.	Permis de transport hors normes sur le chemin du Quai-Marcel-Dionne	
	a) premier transport / par manifeste de navire	697,62
	b) pour chaque transport subséquent.....	209,33